Des permanences d'aide aux victimes et d'accès aux droits

Le Centre d’Information sur les Droits des Femmes et des Familles – (CIDFF 95) a pour mission de mettre à disposition toutes informations à caractère juridique, familial, social, professionnel, économique, éducatif et de santé, tendant à promouvoir les droits des femmes et l’égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu’à lutter contre les violences et les préjugés sexistes.

Dans ce cadre, les juristes du CIDFF 95 informent de sur les droits (droit de la famille, droit du travail), accompagnent et orientent dans les démarches recommandées.

L’association appartient également au réseau France Victimes permettant d’accueillir les victimes d’infractions pénales, de les informer sur leurs droits, de leur proposer une aide psychologique, ou un accompagnement social, de les assister tout au long de la procédure judiciaire et d’effectuer, si nécessaire, une orientation vers les services spécialisés.

La structure propose des permanences au sein de 3 établissements du territoire Val Parisis :

Au sein de la Maison de la Justice et du Droit d’Ermont :

60 rue de Stalingrad, 95120 Ermont – Tél : 01 34 44 03 90

- Pour l’information juridique : le lundi et le mardi de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 12h30
- Pour l’aide aux victimes et droit du travail : le 1er et le 3ème jeudi du mois de 14h à 17h
- Pour le soutien psychologique : le mardi de 9h à 12h30 et le 2ème, le 4ème et le 5ème mardi du mois de 14h à 17h

Au sein du Centre Social Municipal George Sand d’Herblay-sur-Seine :

10 rue Jean Bordenave, 95220 Herblay sur Seine – Tél : 01 30 40 49 00

- Pour de l’information juridique : le 1er et 3ème mardi de 13h30 à 17h

Au sein de l’Espace Nelson Mandela à Montigny-lès-Cormeilles :

3 Avenue Aristide Maillol, 95370 Montigny-lès-Cormeilles – Tél : 01 30 32 72 29

- Pour de l’information juridique spécifique « droit du travail » : le 2ème et 4ème jeudi du mois de 14h à 17h

Infos pratiques

Les permanences sont gratuites et confidentielles.

Elles sont tenues par des juristes et des psychologues qualifiées (> bac+4).

Liens utiles
En savoir plus